

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CANTON D'ERSTEIN

Extrait du procès-verbal des délibérations  
du Conseil de Communauté

DÉLIBÉRATION  
**2023-001**

Nombre de conseillers en exercice : 58  
Nombre de conseillers titulaires présents : 44  
Nombre de conseillers titulaires absents : 14

- conseillers suppléés : 2
- procurations : 10
- absents excusés : 2

**SÉANCE DU  
MERCREDI 22 FEVRIER 2023**

sous la présidence de M. Stéphane SCHAAL,  
*Président de la Communauté de Communes du Canton d'Erstein*

## Point 1.3

### **ADMINISTRATION GÉNÉRALE - Communication des décisions prises par le Bureau sur le fondement des délégations données par le Conseil Communautaire**

Le Conseil Communautaire prend acte de la décision adoptée par le Bureau lors de la séance du 1<sup>er</sup> février 2023 sur le fondement des délégations données à cette instance par le Conseil Communautaire lors de la séance du 04/11/2020.

**Déc. 2023.001      RESSOURCES HUMAINES - Modification de DHS**



Pour extrait conforme  
Fait à BENFELD, le 23 février 2023  
Le Président,  
Stéphane SCHAAL

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CANTON D'ERSTEIN

Extrait du procès-verbal des délibérations  
du Conseil de Communauté

DÉLIBÉRATION  
2023-002

Nombre de conseillers en exercice : 58  
Nombre de conseillers titulaires présents : 44  
Nombre de conseillers titulaires absents : 14

- conseillers suppléés : 2
- procurations : 10
- absents excusés : 2

**SÉANCE DU  
MERCREDI 22 FEVRIER 2023**

sous la présidence de M. Stéphane SCHAAL,  
*Président de la Communauté de Communes du Canton d'Erstein*

## Point 1.4

### **FONCTIONNEMENT DES INSTANCES - Prise en charge de la cotisation annuelle du Conseil de Développement à la Coordination nationale des Conseils de Développement**

Le Président expose que les membres du Conseil de Développement du Canton d'Erstein ont exprimé le souhait de pouvoir adhérer à la Coordination nationale des Conseils de Développement.

Espace d'échange de pratiques, de débat et de réflexion pour les membres bénévoles des Conseils de Développement et leur équipe d'appui, la Coordination nationale œuvre depuis sa création pour le développement d'une citoyenneté active permanente et collective, complémentaire à la citoyenneté individuelle et électorale du politique, pour faire progresser la démocratie dans tous les territoires.

L'adhésion est constituée de deux éléments indissociables :

- Une contribution financière annuelle du Conseil de développement ou de sa collectivité/structure de rattachement. Le barème est le suivant :
  - 0,01€/habitant pour les Conseils de métropole, communauté urbaine et d'agglomération ;
  - 0,005€/habitant pour les Conseils de communauté de communes, PETR et paysLa première année, une réduction de 50 % est accordée aux nouveaux adhérents
- La cotisation personnelle des Président-es de Conseil de Développement, mandaté-es par leur Conseil de Développement pour adhérer à l'association, dont le montant est fixé à 10 €.

Après délibération, le Conseil Communautaire décide unanimement d'autoriser le Président à faire prendre en charge, sur le budget de la Communauté de Communes du Canton d'Erstein, le montant de la cotisation annuelle pour 2023 à savoir (Population légale 2023 x 0,005 €) / 2, soit une dépense de l'ordre de 120 €.



Pour extrait conforme  
Fait à BENFELD, le 23 février 2023  
Le Président,  
Stéphane SCHAAL

Accusé de réception en préfecture  
067-200067924-20230222-2023-002-DE  
Date de télétransmission : 06/03/2023  
Date de réception préfecture : 06/03/2023

Ont pris part au vote :

	Prénom Nom		Vote pour	Vote contre	Abstention
	Bruno BARTHELMÉ	Absent excusé			
<b>1</b>	<b>Françoise BETZ</b>		•		
<b>2</b>	<b>Brigitte BIMBOES</b>		•		
<b>3</b>	Caroline BRAUN	Procuration à Alain STENGER	•		
	Philippe BRAUN	Absent excusé			
<b>4</b>	<b>M.-Thérèse BREGAND</b>		•		
<b>5</b>	<b>Jean-Jacques BREITEL</b>		•		
<b>6</b>	<b>Christophe BREYSACH</b>		•		
<b>7</b>	Estelle BRONN	Suppléée par Caroline DINDAULT	•		
<b>8</b>	<b>Céline CONTAL</b>		•		
<b>9</b>	<b>Maïke DELOULE-HAMM</b>		•		
<b>10</b>	<b>Benoît DINTRICH</b>		•		
<b>11</b>	<b>Caroline ECKENFELDER</b>		•		
<b>12</b>	<b>René EGGERMANN</b>		•		
<b>13</b>	<b>Stanis EKMAN</b>		•		
<b>14</b>	<b>Audrey FRINDEL</b>		•		
<b>15</b>	<b>Guillaume FORGIARINI</b>		•		
<b>16</b>	<b>Christian FOUGOU</b>		•		
<b>17</b>	<b>Nathalie GARBACIAK</b>		•		
<b>18</b>	<b>Grégory GILGENMANN</b>		•		
<b>19</b>	<b>Patrick GIRARD</b>		•		
<b>20</b>	Stéphanie GUIMIER	Procuration à Jacky WOLFARTH	•		
<b>21</b>	<b>Monique HEILBRONN</b>		•		
<b>22</b>	<b>Claude HERTRICH</b>		•		
<b>23</b>	<b>Martine HEYM</b>		•		
<b>24</b>	Marianne HORNY-GONIER	Procuration à Vincent JAEGLI	•		
<b>25</b>	<b>Marthe HURTER</b>		•		
<b>26</b>	<b>Jean-Pierre ISSENHUTH</b>		•		
<b>27</b>	<b>Vincent JAEGLI</b>		•		
<b>28</b>	Steve JECKO	Procuration à Éric KLETHI	•		
<b>29</b>	<b>Laurent JEHL</b>		•		
<b>30</b>	David JOURNET	Procuration à Benoit DINTRICH	•		
<b>31</b>	<b>Marie-Berthe KERN</b>		•		
<b>32</b>	<b>Audrey KISTNER</b>		•		
<b>33</b>	<b>Éric KLETHI</b>		•		
<b>34</b>	<b>Jean-Jacques KNOPF</b>		•		
<b>35</b>	<b>Julien KOEGLER</b>		•		
<b>36</b>	Daniel KOEHLER	Procuration à M.-Thérèse BREGAND	•		
<b>37</b>	Françoise KOPFF-HUBER	Procuration à Martine HEYM	•		
<b>38</b>	<b>Anne-Marie LUTZ</b>		•		
<b>39</b>	<b>Isabelle MISME</b>		•		
<b>40</b>	Brigitte NEITER	Suppléée par Arnaud HUSSELSTEIN	•		
<b>41</b>	<b>Pascal NOTHISEN</b>		•		
<b>42</b>	<b>Jean-Marie ROHMER</b>		•		
	<b>Philippe ROME</b>		•		
	<b>Stephane SCHAAL</b>		•		

Accusé de réception en préfecture  
067-200067924-20230222-2023-002-DE  
Date de télétransmission : 06/03/2023  
Date de réception en préfecture : 06/03/2023

45	Rémy SCHENK		•		
46	Denis SCHULTZ		•		
47	Florence SCHWARTZ	Procuration à Nathalie GARBACIAK	•		
48	Alain STENGER		•		
49	Aurélien STORCK	Proc. à Maïke DELOULE-HAMM	•		
50	Christian STRIEBEL		•		
51	Anny SUR-RIEGEL	Procuration à Denis SCHULTZ	•		
52	Valérie VALIAMÉ		•		
53	Annette WAGNER		•		
54	Claude WEIL		•		
55	Fernand WILLMANN		•		
56	Jacky WOLFARTH		•		
<b>TOTAL DES SUFFRAGES EXPRIMÉS</b>			<b>56</b>	<b>0</b>	<b>néant</b>
			Vote pour	Vote contre	Abstention

Etaients absents excusés, sans avoir donné de procuration :

M. Bruno BARTHELMÉ

M. Philippe BRAUN

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CANTON D'ERSTEIN

Extrait du procès-verbal des délibérations  
du Conseil de Communauté

DÉLIBÉRATION  
2023-003

Nombre de conseillers en exercice : 58  
Nombre de conseillers titulaires présents : 44  
Nombre de conseillers titulaires absents : 14

- conseillers suppléés : 2
- procurations : 10
- absents excusés : 2

**SÉANCE DU  
MERCREDI 22 FEVRIER 2023**

sous la présidence de M. Stéphane SCHAAL,  
*Président de la Communauté de Communes du Canton d'Erstein*

## Point 2.1

### RESSOURCES HUMAINES - Création / transformation de postes

Vu l'article L. 313-1 du Code général de la Fonction Publique

Vu le tableau des effectifs,

Entendu les explications données par M. Benoît DINTRICH, Vice-Président,

**le Conseil Communautaire décide à l'unanimité d'autoriser les créations et transformations de postes suivantes :**

*TRANSFORMATION (suppression pour création) :*

SERVICE	FONCTIONS	POSTE ACTUEL	NOUVEAU POSTE	MOTIF	BUDGET
Pôle Familles et Culture	Animatrice	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation principal 2 <sup>ème</sup> Classe	Recrutement	CCCE

*CRÉATION :*

SERVICE	FONCTIONS	POSTE	MOTIF	BUDGET
Pôle Familles et Culture	Assistante administrative guichet unique	Adjoint administratif principal 2 <sup>e</sup> classe	Recrutement	CCCE



Pour extrait conforme  
Fait à BENFELD, le 23 février 2023  
Le Président,  
Stéphane SCHAAL

Accusé de réception en préfecture  
067-200067924-20230222-2023-003-DE  
Date de télétransmission : 06/03/2023  
Date de réception préfecture : 06/03/2023

Ont pris part au vote :

	Prénom Nom		Vote pour	Vote contre	Abstention
	Bruno BARTHELMÉ	Absent excusé			
1	<b>Françoise BETZ</b>		•		
2	<b>Brigitte BIMBOES</b>		•		
3	Caroline BRAUN	Procuration à Alain STENGER	•		
	Philippe BRAUN	Absent excusé			
4	<b>M.-Thérèse BREGAND</b>		•		
5	<b>Jean-Jacques BREITEL</b>		•		
6	<b>Christophe BREYSACH</b>		•		
7	Estelle BRONN	Suppléée par Caroline DINDAULT	•		
8	<b>Céline CONTAL</b>		•		
9	<b>Maïke DELOULE-HAMM</b>		•		
10	<b>Benoît DINTRICH</b>		•		
11	<b>Caroline ECKENFELDER</b>		•		
12	<b>René EGGERMANN</b>		•		
13	<b>Stanis EKMAN</b>		•		
14	<b>Audrey FRINDEL</b>		•		
15	<b>Guillaume FORGIARINI</b>		•		
16	<b>Christian FOUYOU</b>		•		
17	<b>Nathalie GARBACIAK</b>		•		
18	<b>Grégory GILGENMANN</b>		•		
19	<b>Patrick GIRARD</b>		•		
20	Stéphanie GUIMIER	Procuration à Jacky WOLFARTH	•		
21	<b>Monique HEILBRONN</b>		•		
22	<b>Claude HERTRICH</b>		•		
23	<b>Martine HEYM</b>		•		
24	Marianne HORNY-GONIER	Procuration à Vincent JAEGLI	•		
25	<b>Marthe HURTER</b>		•		
26	<b>Jean-Pierre ISSENHUTH</b>		•		
27	<b>Vincent JAEGLI</b>		•		
28	Steve JECKO	Procuration à Éric KLETHI	•		
29	<b>Laurent JEHL</b>		•		
30	David JOURNET	Procuration à Benoît DINTRICH	•		
31	<b>Marie-Berthe KERN</b>		•		
32	<b>Audrey KISTNER</b>		•		
33	<b>Éric KLETHI</b>		•		
34	<b>Jean-Jacques KNOPF</b>		•		
35	<b>Julien KOEGLER</b>		•		
36	Daniel KOEHLER	Procuration à M.-Thérèse BREGAND	•		
37	Françoise KOPFF-HUBER	Procuration à Martine HEYM	•		
38	<b>Anne-Marie LUTZ</b>		•		
39	<b>Isabelle MISME</b>		•		
40	Brigitte NEITER	Suppléée par Arnaud HUSSELSTEIN	•		
41	<b>Pascal NOTHISEN</b>		•		
42	<b>Jean-Marie ROHMER</b>		•		
43	<b>Philippe ROME</b>		•		
44	<b>Stéphane SCHAAL</b>		•		

Accusé de réception en préfecture  
067-200067924-20230222-2023-003-DE  
Date de télétransmission : 06/03/2023  
Date de réception en préfecture : 06/03/2023

45	Rémy SCHENK		•		
46	Denis SCHULTZ		•		
47	Florence SCHWARTZ	Procuration à Nathalie GARBACIAK	•		
48	Alain STENGER		•		
49	Aurélie STORCK	Proc. à Maïke DELOULE-HAMM	•		
50	Christian STRIEBEL		•		
51	Anny SUR-RIEGEL	Procuration à Denis SCHULTZ	•		
52	Valérie VALIAMÉ		•		
53	Annette WAGNER		•		
54	Claude WEIL		•		
55	Fernand WILLMANN		•		
56	Jacky WOLFARTH		•		
<b>TOTAL DES SUFRAGES EXPRIMÉS</b>			<b>56</b>	<b>0</b>	<b>néant</b>
			Vote pour	Vote contre	Abstention

Etaient absents excusés, sans avoir donné de procuration :

M. Bruno BARTHELMÉ

M. Philippe BRAUN

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CANTON D'ERSTEIN

Extrait du procès-verbal des délibérations  
du Conseil de Communauté

DÉLIBÉRATION  
2023-004

Nombre de conseillers en exercice : 58  
Nombre de conseillers titulaires présents : 44  
Nombre de conseillers titulaires absents : 14

- conseillers suppléés : 2
- procurations : 10
- absents excusés : 2

**SÉANCE DU  
MERCREDI 22 FEVRIER 2023**

sous la présidence de M. Stéphane SCHAAL,  
*Président de la Communauté de Communes du Canton d'Erstein*

## Point 2.2

### **RESSOURCES HUMAINES - Modification du dispositif « Forfait Mobilités durables » (délib. 2021.050 du 26/05/2021)**

Vu le Code Général de la Fonction Publique ;

Vu le Code Général des Impôts, notamment son article 81,

Vu le Code de la Sécurité Sociale, notamment son article L. 136-1-1,

Vu le Code du Travail, notamment ses articles L. 3261-1 et L. 3261-3-1,

Vu le décret n°2010-676 du 21 juin 2010 modifié instituant une prise en charge partielle du prix des titres d'abonnement correspondant aux déplacements effectués par les agents publics entre leur résidence habituelle et leur lieu de travail,

Vu l'arrêté du 9 mai 2020 pris pour l'application du décret n°2020-543 du 9 mai 2020 relatif au versement du « forfait mobilités durables » dans la fonction publique de l'Etat,

Vu le décret n°2020-1547 du 9 décembre 2020 relatif au versement du « forfait mobilités durables » dans la fonction publique territoriale,

Vu le décret n°2022-1557 du 13 décembre 2022 modifiant le décret n°2020-1547 du 9 décembre 2020 relatif au versement du forfait « mobilités durables » dans la fonction publique territoriale,

Vu la délibération du 26 mai 2021 instaurant le forfait « mobilités durables »,

M. Benoît DINTRICH, Vice-Président, rappelle que le forfait « mobilités durables », a été instauré par délibération du 26 mai 2021 afin d'encourager le recours aux modes de transport dits « durables » (vélos, covoiturage...)

Le décret n°2020-1547 du 9 décembre 2020 permet l'application de ce dispositif aux agents territoriaux, qu'ils soient fonctionnaires stagiaires, fonctionnaires titulaires ou contractuels de droit public. Ses modalités d'application ont été modifiées par le décret n°2022-1557 du 13 décembre 2022 susvisé.

Aussi il est proposé de modifier le dispositif selon les modalités suivantes :

Conformément à l'article L.3261-1 du code du travail, il est également applicable aux agents de droit privé (contrats PEC, apprentis...) des collectivités territoriales et des établissements publics relevant de la fonction publique territoriale, dans les conditions définies par le décret n°2020-1547 et par la présente délibération.

Sont exclus du dispositif :

- Les agents bénéficiant d'un logement de fonction
- Les agents bénéficiant d'un véhicule de fonction, d'un transport collectif gratuit entre son domicile et son lieu de travail

Sont éligibles à ce dispositif :

Les agents se déplaçant entre leur résidence habituelle et leur lieu de travail :

- avec un engin de déplacement personnel motorisé : trottinette, mono-roues, gyropodes, hoverboard... (art. R. 311-1 code de la route),

Les engins exclusivement destinés aux personnes à mobilité réduite sont exclus de cette catégorie.

- en utilisant des services de mobilité partagée (art. R 3261-13-1 code du travail) :  
=> véhicules en location ou mis à disposition en libre-service : cyclomoteurs, motocyclettes, cycles ou cycles à pédalage assisté, engins de déplacement motorisés ou non (sous réserve que le moteur ou l'assistance soient non thermiques lorsqu'ils sont motorisés),
- soit avec leur vélo, y compris à assistance électrique, ou soit avec un engin personnel de déplacement motorisé non-thermique
- soit en tant que conducteur ou passager en covoiturage

Le montant du forfait mobilités durables est de 300€ par an, exonéré de l'impôt sur le revenu ainsi que de la contribution sociale sur les revenus d'activité et sur les revenus de remplacement.

Il se calcule désormais selon une base forfaitaire correspondant à des paliers de nombre de jours d'utilisation du véhicule :

- 100€ entre 30 et 59 jours
- 200€ entre 60 et 99 jours
- 300€ pour 100 jours ou plus.

Le bénéfice du forfait mobilités durables est subordonné au dépôt par l'agent d'une déclaration sur l'honneur certifiant l'utilisation de l'un ou des moyens de transport éligibles, au plus tard le 31 décembre de l'année au titre duquel le forfait est versé. Si l'agent a plusieurs employeurs publics, la déclaration est déposée auprès de chacun d'entre eux.

L'autorité territoriale dispose d'un pouvoir de contrôle sur le recours effectif aux différents moyens de transport utilisés

Le forfait mobilités durables est versé l'année suivant celle du dépôt de la déclaration sur l'honneur. Son versement incombe à l'employeur auprès duquel la déclaration a été déposée, y compris en cas de changement d'employeur.

Si l'agent a plusieurs employeurs publics et qu'il a bien déposé une déclaration sur l'honneur auprès de chacun d'entre eux, le montant du forfait versé par chaque employeur est déterminé en prenant en compte le total cumulé des heures travaillées. La prise en charge du forfait par chacun des employeurs est calculée au prorata du temps travaillé auprès de chacun.

Enfin, le versement du forfait mobilités durables est cumulatif du versement mensuel de remboursement des frais de transports publics.

**Après délibération, le Conseil Communautaire décide, à l'unanimité :**

**DE VERSER** selon les modalités susvisées, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022, le forfait mobilités durables au bénéfice des agents publics de la Communauté de Communes du Canton d'Erstein dès lors qu'ils certifient sur l'honneur réaliser leurs trajets domicile-travail avec leur vélo personnel ou en covoiturage pendant un minimum de 30 jours par an, modulé selon la quotité de temps de travail et de la durée de présence dans l'année au titre de laquelle le forfait est versé,

**D'INSCRIRE** au budget les crédits correspondants.



Pour extrait conforme  
Fait à BENFELD, le 23 février 2023  
Le Président,  
Stéphane SCHAAL

Ont pris part au vote :

	Prénom Nom		Vote pour	Vote contre	Abstention
	Bruno BARTHELMÉ	Absent excusé			
1	Françoise BETZ		•		
2	Brigitte BIMBOES		•		
3	Caroline BRAUN	Procuration à Alain STENGER	•		
	Philippe BRAUN	Absent excusé			
4	M.-Thérèse BREGAND		•		
5	Jean-Jacques BREITEL		•		
6	Christophe BREYSACH		•		
7	Estelle BRONN	Suppléée par Caroline DINDAULT	•		
8	Céline CONTAL		•		
9	Maike DELOULE-HAMM		•		
10	Benoît DINTRICH		•		
11	Caroline ECKENFELDER		•		
12	René EGGERMANN		•		
13	Stanis EKMAN		•		
14	Audrey FRINDEL		•		
15	Juliane FORGIARINI		•		
16	Christian FOGOUE		•		

Accusé de réception en préfecture  
067-200067924-20230222-2023-004-DE  
Date de télétransmission : 06/03/2023  
Date de réception préfecture : 06/03/2023

17	Nathalie GARBACIAK		•		
18	Grégory GILGENMANN		•		
19	Patrick GIRARD		•		
20	Stéphanie GUIMIER	Procuration à Jacky WOLFARTH	•		
21	Monique HEILBRONN		•		
22	Claude HERTRICH		•		
23	Martine HEYM		•		
24	Marianne HORNY-GONIER	Procuration à Vincent JAEGLI	•		
25	Marthe HURTER		•		
26	Jean-Pierre ISSENHUTH		•		
27	Vincent JAEGLI		•		
28	Steve JECKO	Procuration à Éric KLETHI	•		
29	Laurent JEHL		•		
30	David JOURNET	Procuration à Benoit DINTRICH	•		
31	Marie-Berthe KERN		•		
32	Audrey KISTNER		•		
33	Éric KLETHI		•		
34	Jean-Jacques KNOPF		•		
35	Julien KOEGLER		•		
36	Daniel KOEHLER	Procuration à M.-Thérèse BREGAND	•		
37	Françoise KOPFF-HUBER	Procuration à Martine HEYM	•		
38	Anne-Marie LUTZ		•		
39	Isabelle MISME		•		
40	Brigitte NEITER	Suppléée par Arnaud HUSSELSTEIN	•		
41	Pascal NOTHISEN		•		
42	Jean-Marie ROHMER		•		
43	Philippe ROME		•		
44	Stéphane SCHAAL		•		
45	Rémy SCHENK		•		
46	Denis SCHULTZ		•		
47	Florence SCHWARTZ	Procuration à Nathalie GARBACIAK	•		
48	Alain STENGER		•		
49	Aurélie STORCK	Proc. à Maïke DELOULE-HAMM	•		
50	Christian STRIEBEL		•		
51	Anny SUR-RIEGEL	Procuration à Denis SCHULTZ	•		
52	Valérie VALIAMÉ		•		
53	Annette WAGNER		•		
54	Claude WEIL		•		
55	Fernand WILLMANN		•		
56	Jacky WOLFARTH		•		
<b>TOTAL DES SUFFRAGES EXPRIMÉS</b>			<b>56</b>	<b>0</b>	<b>néant</b>
			Vote pour	Vote contre	Abstention

Étaient absents excusés, sans avoir donné de procuration :

M. Bruno BARTHELMÉ

M. Philippe BRAUN

Accusé de réception en préfecture  
067-200067924-20230222-2023-004-DE  
Date de télétransmission : 06/03/2023  
Date de réception préfecture : 06/03/2023

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CANTON D'ERSTEIN

Extrait du procès-verbal des délibérations  
du Conseil de Communauté

DÉLIBÉRATION  
2023-005

- Nombre de conseillers en exercice : 58  
Nombre de conseillers titulaires présents : 44  
Nombre de conseillers titulaires absents : 14
- conseillers suppléés : 2
  - procurations : 10
  - absents excusés : 2

**SÉANCE DU  
MERCREDI 22 FEVRIER 2023**

sous la présidence de M. Stéphane SCHAAL,  
*Président de la Communauté de Communes du Canton d'Erstein*

Point 2.3

## RESSOURCES HUMAINES - Recrutement d'un vacataire

M. Benoît DINTRICH, Vice-Président, expose que la Direction des Affaires Culturelles souhaite faire intervenir un vacataire, bibliothécaire de formation, afin de dispenser une journée de formation sur le thème "accueillir un auteur en bibliothèque".

Cette demande est justifiée par l'accueil de huit auteurs dans le cadre du prix littéraire de la Communauté de Communes.

Après délibération, le Conseil Communautaire décide à l'unanimité d'autoriser le recrutement d'un vacataire selon les modalités suivantes :

- Dates de début et fin de contrat : 28/2/2023
- Montant forfaitaire : 500€
- Détail des missions : formation dont le thème est « accueillir un auteur en bibliothèque ».



Pour extrait conforme  
Fait à BENFELD, le 23 février 2023  
Le Président,  
Stéphane SCHAAL

Ont pris part au vote :

	Prénom Nom		Vote pour	Vote contre	Abstention
	Bruno BARTHELMÉ	Absent excusé			
1	Françoise BETZ		•		
2	Brigitte BIMBOES		•		
3	Caroline BRAUN	Procuration à Alain STENGER	•		
	Philippe BRAUN	Absent excusé			
4	M.-Thérèse BREGAND		•		
5	Jean-Jacques BREITEL		•		
6	Christophe BREYSACH		•		
7	Estelle BRONN	Suppléée par Caroline DINDAULT	•		
8	Céline CONTAL		•		
9	Yves DEBOULE-HAMM		•		
10	Benoît DINTRICH		•		

Accusé de réception en préfecture  
067-200067926-20230222-2023-005-DE  
Date de télétransmission : 06/03/2023  
Date de réception préfecture : 06/03/2023

11	Caroline ECKENFELDER		•		
12	René EGGERMANN		•		
13	Stanis EKMAN		•		
14	Audrey FRINDEL		•		
15	Guillaume FORGIARINI		•		
16	Christian FOUGOU		•		
17	Nathalie GARBACIAK		•		
18	Grégory GILGENMANN		•		
19	Patrick GIRARD		•		
20	Stéphanie GUIMIER	Procuration à Jacky WOLFARTH	•		
21	Monique HEILBRONN		•		
22	Claude HERTRICH		•		
23	Martine HEYM		•		
24	Marianne HORNY-GONIER	Procuration à Vincent JAEGLI	•		
25	Marthe HURTER		•		
26	Jean-Pierre ISSENHUTH		•		
27	Vincent JAEGLI		•		
28	Steve JECKO	Procuration à Éric KLETHI	•		
29	Laurent JEHL		•		
30	David JOURNET	Procuration à Benoit DINTRICH	•		
31	Marie-Berthe KERN		•		
32	Audrey KISTNER		•		
33	Éric KLETHI		•		
34	Jean-Jacques KNOFF		•		
35	Julien KOEGLER		•		
36	Daniel KOEHLER	Procuration à M.-Thérèse BREGAND	•		
37	Françoise KOPFF-HUBER	Procuration à Martine HEYM	•		
38	Anne-Marie LUTZ		•		
39	Isabelle MISME		•		
40	Brigitte NEITER	Suppléée par Arnaud HUSSELSTEIN	•		
41	Pascal NOTHISEN		•		
42	Jean-Marie ROHMER		•		
43	Philippe ROME		•		
44	Stéphane SCHAAL		•		
45	Rémy SCHENK		•		
46	Denis SCHULTZ		•		
47	Florence SCHWARTZ	Procuration à Nathalie GARBACIAK	•		
48	Alain STENGER		•		
49	Aurélie STORCK	Proc. à Maïke DELOULE-HAMM	•		
50	Christian STRIEBEL		•		
51	Anny SUR-RIEGEL	Procuration à Denis SCHULTZ	•		
52	Valérie VALIAMÉ		•		
53	Annette WAGNER		•		
54	Claude WEIL		•		
55	Fernand WILLMANN		•		
56	Jacky WOLFARTH		•		
<b>TOTAL DES SUFFRAGES EXPRIMÉS</b>			<b>56</b>	<b>0</b>	<b>néant</b>
			Vote pour	Vote contre	Abstention

Accusé de réception en date du 06/03/2023 à 10h02  
067-200067924-20230222-2023-005-DE  
Date de télétransmission : 06/03/2023  
Date de réception préfecture : 06/03/2023  
**Étaient absents excusés, sans avoir donné de procuration :**  
M. Bruno BARTHELME  
M. Philippe BRAUN

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CANTON D'ERSTEIN

Extrait du procès-verbal des délibérations  
du Conseil de Communauté

DÉLIBÉRATION  
2023-006

Nombre de conseillers en exercice : 58  
Nombre de conseillers titulaires présents : 44  
Nombre de conseillers titulaires absents : 14

- conseillers suppléés : 2
- procurations : 10
- absents excusés : 2

**SÉANCE DU  
MERCREDI 22 FEVRIER 2023**

sous la présidence de M. Stéphane SCHAAL,  
*Président de la Communauté de Communes du Canton d'Erstein*

## Point 3

### **ÉCONOMIE ET EMPLOI - Règlement de la cotisation Alsace Centrale Initiatives**

M. Jean-Pierre ISSENHUTH, Vice-Président, expose qu'Initiative Alsace Centrale est membre d'Initiative France, premier réseau associatif de financement et d'accompagnement des créateurs, repreneurs et développeurs d'entreprises.

Cette association fédère des acteurs économiques locaux (chefs d'entreprise, professionnels de l'entrepreneuriat, collectivités publiques) engagés dans le développement économique de leur territoire.

La cotisation pour notre Communauté de Communes est fixée à 150 €.

Initiative Alsace Centrale accompagne quotidiennement les entrepreneurs et leur assure un service indispensable : appui financier, technique et humain, autour de valeurs fortes. Son principal outil est l'octroi de prêts d'honneur pour faciliter l'accès aux prêts bancaires complémentaires (prêt personnel sans intérêt et sans garantie, dont le montant varie de 4 000 € à 12 000 €).

Bilan à l'échelle de la CCCE :

- Activité premier accueil en rendez-vous individuel :  
30 personnes ayant un projet d'implantation sur la Communauté de Communes du Canton d'Erstein ont été reçues en rendez-vous individuel.
- Activité financement de prêts d'honneur :  
En 2022, le réseau a soutenu le développement de 4 entreprises sur le territoire de la communauté de communes ; au total 55 000 € de prêts d'honneur ont été accordés.  
Ces installations d'entreprises ont permis de créer ou maintenir 9 emplois sur le Canton d'Erstein.
- Projets soutenus par Initiative Alsace Centrale
  - Mme Frédérique STROH pour la reprise de "INSTITUT BAUMERT" à Benfeld.
  - La famille BALONDRAGE pour la création de "OXI AIR" : service à la personne à Benfeld.
  - MM. Nicolas EHRHARD et Pierre BAUMERT pour la création de "WE-SCAPE" à Benfeld, bureau d'études de maîtrise d'œuvre en architecture paysagère et en urbanisme.
  - M. Jonas VERAGUTH pour la création de "LE COPERNIC", projet de bar au centre-ville de Benfeld.

**Après délibération, le Conseil Communautaire décide unanimement d'autoriser le versement de cette cotisation annuelle de 150 €.**



Pour extrait conforme  
Fait à BENFELD, le 23 février 2023  
Le Président,  
Stéphane SCHAAL

Accusé de réception en préfecture  
067-200067924-20230222-2023-006-DE  
Date de télétransmission : 06/03/2023  
Date de réception préfecture : 06/03/2023

Ont pris part au vote :

	Prénom Nom		Vote pour	Vote contre	Abstention
	Bruno BARTHELMÉ	Absent excusé			
1	<b>Françoise BETZ</b>		•		
2	<b>Brigitte BIMBOES</b>		•		
3	Caroline BRAUN	Procuration à Alain STENGER	•		
	Philippe BRAUN	Absent excusé			
4	<b>M.-Thérèse BREGAND</b>		•		
5	<b>Jean-Jacques BREITEL</b>		•		
6	<b>Christophe BREYSACH</b>		•		
7	Estelle BRONN	Suppléée par Caroline DINDAULT	•		
8	<b>Céline CONTAL</b>		•		
9	<b>Maïke DELOULE-HAMM</b>		•		
10	<b>Benoît DINTRICH</b>		•		
11	<b>Caroline ECKENFELDER</b>		•		
12	<b>René EGGERMANN</b>		•		
13	<b>Stanis EKMAN</b>		•		
14	<b>Audrey FRINDEL</b>		•		
15	<b>Guillaume FORGIARINI</b>		•		
16	<b>Christian FOUGOU</b>		•		
17	<b>Nathalie GARBACIAK</b>		•		
18	<b>Grégory GILGENMANN</b>		•		
19	<b>Patrick GIRARD</b>		•		
20	Stéphanie GUIMIER	Procuration à Jacky WOLFARTH	•		
21	<b>Monique HEILBRONN</b>		•		
22	<b>Claude HERTRICH</b>		•		
23	<b>Martine HEYM</b>		•		
24	Marianne HORNY-GONIER	Procuration à Vincent JAEGLI	•		
25	<b>Marthe HURTER</b>		•		
26	<b>Jean-Pierre ISSENHUTH</b>		•		
27	<b>Vincent JAEGLI</b>		•		
28	Steve JECKO	Procuration à Éric KLETHI	•		
29	<b>Laurent JEHL</b>		•		
30	David JOURNET	Procuration à Benoit DINTRICH	•		
31	<b>Marie-Berthe KERN</b>		•		
32	<b>Audrey KISTNER</b>		•		
33	<b>Éric KLETHI</b>		•		
34	<b>Jean-Jacques KNOPF</b>		•		
35	<b>Julien KOEGLER</b>		•		
36	Daniel KOEHLER	Procuration à M.-Thérèse BREGAND	•		
37	Françoise KOPFF-HUBER	Procuration à Martine HEYM	•		
38	<b>Anne-Marie LUTZ</b>		•		
39	<b>Isabelle MISME</b>		•		
40	Brigitte NEITER	Suppléée par Arnaud HUSSELSTEIN	•		
41	<b>Pascal NOTHISEN</b>		•		
42	<b>Jean-Marie ROHMER</b>		•		
43	<b>Philippe ROME</b>		•		
44	<b>Stéphane SCHAAL</b>		•		
45	<b>Rémy SCHENK</b>		•		
46	<b>Deborah SCHULTZ</b>		•		
47	<b>Florence SCHWARTZ</b>	Procuration à Nathalie GARBACIAK	•		

Accusé de réception en préfecture  
067-200067924/230123  
Date de télétransmission : 06/03/2023  
Date de réception en préfecture : 06/03/2023

48	Alain STENGER		•		
49	Aurélié STORCK	Proc. à Maïke DELOULE-HAMM	•		
50	Christian STRIEBEL		•		
51	Anny SUR-RIEGEL	Procuration à Denis SCHULTZ	•		
52	Valérie VALIAMÉ		•		
53	Annette WAGNER		•		
54	Claude WEIL		•		
55	Fernand WILLMANN		•		
56	Jacky WOLFARTH		•		
<b>TOTAL DES SUFFRAGES EXPRIMÉS</b>			<b>56</b>	<b>0</b>	<b>néant</b>
			Vote pour	Vote contre	Abstention

Etaients absents excusés, sans avoir donné de procuration :

M. Bruno BARTHELMÉ

M. Philippe BRAUN

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CANTON D'ERSTEIN

Extrait du procès-verbal des délibérations  
du Conseil de Communauté

DÉLIBÉRATION  
2023-007

Nombre de conseillers en exercice : 58  
Nombre de conseillers titulaires présents : 44  
Nombre de conseillers titulaires absents : 14

- conseillers suppléés : 2
- procurations : 10
- absents excusés : 2

**SÉANCE DU  
MERCREDI 22 FEVRIER 2023**

sous la présidence de M. Stéphane SCHAAL,  
*Président de la Communauté de Communes du Canton d'Erstein*

## Point 4

### FAMILLES - CULTURE - Adhésion aux associations – Cinéma Rex Benfeld et Médiathèques

M. Julien KOEGLER Vice-Président, expose que les entités culturelles de la Communauté de Communes, notamment les médiathèques intercommunales et le cinéma Rex, adhèrent professionnellement à un certain nombre d'associations. Ces adhésions permettent de bénéficier de tarifs préférentiels pour des formations ainsi que pour d'autres services.

Les associations réalisent les appels à cotisations annuellement sur la base d'une facture. Les crédits relatifs à cette dépense seront inscrits dans les budgets ad hoc afférentes à l'année budgétaire concernée.

Les deux tableaux ci-après détaillent les associations concernées ainsi que les montants de référence.

Liste des adhésions pour le Cinéma Rex			
Nom	Nom complet	Fonction	Cotisation annuelle 2022 et 2023
ADRC	Agence nationale pour le développement du cinéma en région	Permet la venue d'intervenants + récupération de film pour la programmation	100 €
AFCAE	Association Française des cinémas Art et Essai	Met en avant les films Art et Essai + Intervenant + Programmation festival	185 €
ACIEST	Association des cinémas indépendants de l'Est	Relation entre les cinémas de l'Est + Visionnement des films en amont	15 €
LE RECIT	Réseau Est Cinéma Image et Transmission	Relation entre les cinémas + Programmation films + Activité + Lien avec publics empêchés + Ecole et cinéma	15 €
FNCF	Fédération Nationale des Cinémas Français	Regroupe l'ensemble des cinémas en France + lien entre le CNC (L'état) et les cinémas + Programmation festival	0€ / pour information

Liste des adhésions pour les médiathèques intercommunales			
Nom	Nom complet		Cotisation annuelle 2022 et 2023
ABF	Association des bibliothécaires de France	l'adhésion collectivité permet de faire bénéficier l'ensemble du personnel de tarifs préférentiels pour des journées d'études <b>régionales</b> et nationales ainsi que pour le congrès annuel. Elle permet en outre de recevoir <b>mensuellement</b> une lettre d'information sur l'actualité de la profession.	260 €
IB	Images en Bibliothèques	L' <b>adhésion</b> permet de participer à la <b>manifestation nationale</b> « le mois du film documentaire » de pouvoir proposer des projections et venues d'intervenants à des tarifs préférentiels bénéficier de même que pour des formations.	240 €
ALF	Association des <b>ludothèques</b> de France	L'adhésion permet de récupérer les notices des jeux afin de les intégrer plus rapidement dans la base. Elle permet de bénéficier de tarifs <b>préférentiels</b> pour des formations.	90 €
CAREL	Coopération pour l'Accès/acquisition aux ressources électroniques	une association professionnelle qui a pour objectif de promouvoir les ressources numériques en bibliothèques de lecture publique. Elle permet notamment de bénéficier de tarifs et de services négociés.	50 €

Conformément à la réglementation en vigueur et après délibération, le Conseil Communautaire décide à l'unanimité de valider l'adhésion de la collectivité à ces associations à compter de l'année 2022 et de permettre le paiement des cotisations annuelles.



Pour extrait conforme  
Fait à BENFELD, le 23 février 2023  
Le Président,  
Stéphane SCHAAL

Ont pris part au vote :

	Prénom Nom		Vote pour	Vote contre	Abstention
	Bruno BARTHELMÉ	Absent excusé			
1	Françoise BETZ		•		
2	Brigitte BIMBOES		•		
3	Caroline BRAUN	Procuration à Alain STENGER	•		
	Philippe BRAUN	Absent excusé			
4	M.-Thérèse BREGAND		•		
5	Jean-Jacques BREITEL		•		
6	Christophe BREYSACH		•		
7	Estelle BRONN	Suppléée par Caroline DINDAULT	•		
8	Céline CONTAL		•		
9	Maïke DELOULE-HAMM		•		
10	Benoît DINTRICH		•		
11	Caroline ECKENFELDER		•		
12	René EGGERMANN		•		
13	Stéphane SCHAAL		•		

Accusé de réception en préfecture  
067-200067924-20230222-2023-007-DE  
Date de télétransmission : 06/03/2023  
Date de réception préfecture : 06/03/2023

14	Audrey FRINDEL		•		
15	Guillaume FORGIARINI		•		
16	Christian FOUGOU		•		
17	Nathalie GARBACIAK		•		
18	Grégory GILGENMANN		•		
19	Patrick GIRARD		•		
20	Stéphanie GUIMIER	Procuration à Jacky WOLFARTH	•		
21	Monique HEILBRONN		•		
22	Claude HERTRICH		•		
23	Martine HEYM		•		
24	Marianne HORNY-GONIER	Procuration à Vincent JAEGLI	•		
25	Marthe HURTER		•		
26	Jean-Pierre ISSENHUTH		•		
27	Vincent JAEGLI		•		
28	Steve JECKO	Procuration à Éric KLETHI	•		
29	Laurent JEHL		•		
30	David JOURNET	Procuration à Benoit DINTRICH	•		
31	Marie-Berthe KERN		•		
32	Audrey KISTNER		•		
33	Éric KLETHI		•		
34	Jean-Jacques KNOPF		•		
35	Julien KOEGLER		•		
36	Daniel KOEHLER	Procuration à M.-Thérèse BREGAND	•		
37	Françoise KOPFF-HUBER	Procuration à Martine HEYM	•		
38	Anne-Marie LUTZ		•		
39	Isabelle MISME		•		
40	Brigitte NEITER	Suppléée par Arnaud HUSSELSTEIN	•		
41	Pascal NOTHISEN		•		
42	Jean-Marie ROHMER		•		
43	Philippe ROME		•		
44	Stéphane SCHAAL		•		
45	Rémy SCHENK		•		
46	Denis SCHULTZ		•		
47	Florence SCHWARTZ	Procuration à Nathalie GARBACIAK	•		
48	Alain STENGER		•		
49	Aurélie STORCK	Proc. à Maïke DELOULE-HAMM	•		
50	Christian STRIEBEL		•		
51	Anny SUR-RIEGEL	Procuration à Denis SCHULTZ	•		
52	Valérie VALIAMÉ		•		
53	Annette WAGNER		•		
54	Claude WEIL		•		
55	Fernand WILLMANN		•		
56	Jacky WOLFARTH		•		
<b>TOTAL DES SUFFRAGES EXPRIMÉS</b>			<b>56</b>	<b>0</b>	<b>néant</b>
			Vote pour	Vote contre	Abstention

Etaients absents excusés, sans avoir donné de procuration :

M. Bruno BARTHELMÉ

M. Philippe BRAUN

Accusé de réception en préfecture  
067-200067924-20230222-2023-007-DE  
Date de télétransmission : 06/03/2023  
Date de réception préfecture : 06/03/2023

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CANTON D'ERSTEIN

Extrait du procès-verbal des délibérations  
du Conseil de Communauté

DÉLIBÉRATION  
2023-008

Nombre de conseillers en exercice : 58  
Nombre de conseillers titulaires présents : 44 (- 5)  
Nombre de conseillers titulaires absents : 14 (+ 5)

- conseillers suppléés : 2
- procurations : 10
- absents excusés : 2 (+ 5)

**SÉANCE DU  
MERCREDI 22 FEVRIER 2023**

sous la présidence de M. Stéphane SCHAAL,  
*Président de la Communauté de Communes du Canton d'Erstein*

## Point 5

### **TOURISME - Classement de l'Office de Tourisme du Grand Ried en Catégorie 1**

Avant d'examiner ce point, le Président invite les élu.e.s membres du Conseil d'Administration de l'association à quitter l'hémicycle. Il s'agit de Mmes Isabelle MISME, Monique HEILBRONN et Annette WAGNER, ainsi que de MM. Julien KOEGLER et Pascal NOTHISEN.

Le Président expose que conformément à l'article 133-21 du Code du Tourisme, le Conseil Communautaire avait sollicité, par délibération du 20 décembre 2017, les services préfectoraux pour un classement de l'Office de Tourisme du Grand Ried en catégorie 1, plus haut niveau de qualité déterminé par une grille de points attribués en fonction de critères tels que la qualité de l'accueil, les langues pratiquées ou encore la qualité des locaux, du site internet, etc.

Pour être reconduit, ce classement établi pour 5 ans, suppose une nouvelle demande en ce sens par l'assemblée délibérante.

**C'est pourquoi, après délibération, le Conseil Communautaire décide unanimement :**

- d'approuver la demande de reconduction du classement en catégorie I de l'Office de Tourisme du Grand Ried ;
- de charger la Présidente de l'Office de Tourisme de constituer le dossier relatif à la procédure de classement ;
- d'autoriser le Président à adresser ce dossier à Madame la Préfète.



Pour extrait conforme  
Fait à BENFELD, le 23 février 2023  
Le Président,  
Stéphane SCHAAL

Ont pris part au vote :

	Prénom Nom		Vote pour	Vote contre	Abstention
	Bruno BARTHELMÉ	Absent excusé			
1	<b>Françoise BETZ</b>		•		
2	<b>Brigitte BIMBOES</b>		•		
3	Caroline BRAUN	Procuration à Alain STENGER	•		
	Philippe BRAUN	Absent excusé			
4	<b>M.-Thérèse BREGAND</b>		•		
5	<b>Jean-Jacques BREITEL</b>		•		
6	<b>Christophe BREYSACH</b>		•		
7	Estelle BRONN	Suppléée par Caroline DINDAULT	•		
8	<b>Céline CONTAL</b>		•		
9	<b>Maike DELOULE-HAMM</b>		•		
10	<b>Benoît DINTRICH</b>		•		
11	<b>Caroline ECKENFELDER</b>		•		
12	<b>René EGGERMANN</b>		•		
13	<b>Stanis EKMAN</b>		•		
14	<b>Audrey FRINDEL</b>		•		
15	<b>Guillaume FORGIARINI</b>		•		
16	<b>Christian FOUYOU</b>		•		
17	<b>Nathalie GARBACIAK</b>		•		
18	<b>Grégory GILGENMANN</b>		•		
19	<b>Patrick GIRARD</b>		•		
20	Stéphanie GUIMIER	Procuration à Jacky WOLFARTH	•		
21	Monique HEILBRONN	Ne prend pas part au vote			
22	<b>Claude HERTRICH</b>		•		
23	<b>Martine HEYM</b>		•		
24	Marianne HORNY-GONIER	Procuration à Vincent JAEGLI	•		
25	<b>Marthe HURTER</b>		•		
26	<b>Jean-Pierre ISSENHUTH</b>		•		
27	<b>Vincent JAEGLI</b>		•		
28	Steve JECKO	Procuration à Éric KLETHI	•		
29	<b>Laurent JEHL</b>		•		
30	David JOURNET	Procuration à Benoit DINTRICH	•		
31	<b>Marie-Berthe KERN</b>		•		
32	<b>Audrey KISTNER</b>		•		
33	<b>Éric KLETHI</b>		•		
34	<b>Jean-Jacques KNOPF</b>		•		
35	Julien KOEGLER	Ne prend pas part au vote			
36	Daniel KOEHLER	Procuration à M.-Thérèse BREGAND	•		
37	Françoise KOPFF-HUBER	Procuration à Martine HEYM	•		
38	<b>Anne-Marie LUTZ</b>		•		
39	Isabelle MISME	Ne prend pas part au vote			
40	Brigitte NEITER	Suppléée par Arnaud HUSSELSTEIN	•		
41	Pascal NOTHISEN	Ne prend pas part au vote			
42	<b>Jean-Marie ROHMER</b>		•		
43	<b>Philippe ROME</b>		•		
44	<b>Stéphane SCHAAL</b>		•		
45	<b>Rémy SCHENK</b>		•		

Accusé de réception en préfecture  
067-200067924-20230223-2023-008-DF  
Date de télétransmission : 06/03/2023  
Date de réception préfecture : 06/03/2023

46	<b>Denis SCHULTZ</b>		•		
47	Florence SCHWARTZ	Procuration à Nathalie GARBACIAK	•		
48	<b>Alain STENGER</b>		•		
49	Aurélien STORCK	Proc. à Maïke DELOULE-HAMM	•		
50	<b>Christian STRIEBEL</b>		•		
51	Anny SUR-RIEGEL	Procuration à Denis SCHULTZ	•		
52	<b>Valérie VALIAMÉ</b>		•		
53	Annette WAGNER	Ne prend pas part au vote			
54	<b>Claude WEIL</b>		•		
55	<b>Fernand WILLMANN</b>		•		
56	<b>Jacky WOLFARTH</b>		•		
<b>TOTAL DES SUFFRAGES EXPRIMÉS</b>			<b>51</b>	<b>0</b>	<b>néant</b>
			Vote pour	Vote contre	Abstention

**Etaient absents excusés, sans avoir donné de procuration :**

**M. Bruno BARTHELMÉ**

**M. Philippe BRAUN**

**Non présents lors de l'examen et le vote de la délibération :**

**Mmes Isabelle MISME, Monique HEILBRONN et Annette WAGNER**

**MM. Julien KOEGLER et Pascal NOTHISEN**

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CANTON D'ERSTEIN

Extrait du procès-verbal des délibérations  
du Conseil de Communauté

DÉLIBÉRATION  
2023-009

Nombre de conseillers en exercice : 58  
Nombre de conseillers titulaires présents : 44  
Nombre de conseillers titulaires absents : 14

- conseillers suppléés : 2
- procurations : 10
- absents excusés : 2

**SÉANCE DU  
MERCREDI 22 FEVRIER 2023**

sous la présidence de M. Stéphane SCHAAL,  
*Président de la Communauté de Communes du Canton d'Erstein*

## Point 6.1

### **VIE ASSOCIATIVE et SOLIDARITÉS - VIE ASSOCIATIVE - Politique de soutien Attribution de subventions aux associations s'inscrivant dans les dispositifs existants**

Sur avis favorable de la Commission réunie le 26 janvier 2023 et entendu les explications données par M. Jacky WOLFARTH, Vice-Président, le Conseil Communautaire décide à l'unanimité d'attribuer les subventions suivantes :

#### Aide à l'équipement

##### Achats peigne à gazon et équipements

Football-Club Rossfeld

Montant total : 8 892,00 €

Proposition de subvention : 1 333,80 €

#### Aide à la location de chapiteaux

Commune	Association	Montant proposé
HINDISHEIM	Cercle St Etienne – Fête des Récoltes	600 €

#### Dispositif de soutien aux activités jeunes

Commune	Association	Nombre de licenciés/cotisants	Montant proposé
BOOFZHEIM	Ecol'Envies	33	330 €
GERSTHEIM	Tennis Club	27	270 €
WITTERNHEIM	Cercle sportif St Sébastien	86	600 €
	AGF	94	600 €

Accusé de réception en préfecture  
067-200067924-20230222-2023-009-DE  
Date de télétransmission : 06/03/2023  
Date de réception préfecture : 06/03/2023

GERSTHEIM	Cercle St Denis	205	650 €
HINDISHEIM	Cercle St Etienne	152	650 €
OBENHEIM	Cercle Tennis de Table	3	30 €
<b>TOTAL</b>			<b>3 130 €</b>

Conformément à la réglementation en vigueur et après délibération, le Conseil Communautaire décide à l'unanimité de valider l'adhésion de la collectivité à ces associations à compter de l'année 2022 et de permettre le paiement des cotisations annuelles.



Pour extrait conforme  
Fait à BENFELD, le 23 février 2023  
Le Président,  
Stéphane SCHAAL

Ont pris part au vote :

	Prénom Nom		Vote pour	Vote contre	Abstention
	Bruno BARTHELMÉ	Absent excusé			
1	<b>Françoise BETZ</b>		•		
2	<b>Brigitte BIMBOES</b>		•		
3	Caroline BRAUN	Procuration à Alain STENGER	•		
	Philippe BRAUN	Absent excusé			
4	<b>M.-Thérèse BREGAND</b>		•		
5	<b>Jean-Jacques BREITEL</b>		•		
6	<b>Christophe BREYSACH</b>		•		
7	Estelle BRONN	Suppléée par Caroline DINDAULT	•		
8	<b>Céline CONTAL</b>		•		
9	<b>Maïke DELOULE-HAMM</b>		•		
10	<b>Benoît DINTRICH</b>		•		
11	<b>Caroline ECKENFELDER</b>		•		
12	<b>René EGGERMANN</b>		•		
13	<b>Stanis EKMAN</b>		•		
14	<b>Audrey FRINDEL</b>		•		
15	<b>Guillaume FORGIARINI</b>		•		
16	<b>Christian FOUGOU</b>		•		
17	<b>Nathalie GARBACIAK</b>		•		
18	<b>Grégory GILGENMANN</b>		•		
19	<b>Patrick GIRARD</b>		•		
20	Stéphanie GUIMIER	Procuration à Jacky WOLFARTH	•		
21	<b>Monique HEILBRONN</b>		•		
22	<b>Claude HERTRICH</b>		•		
23	<b>Martine HEYM</b>		•		
24	Marianne HORNY-GONIER	Procuration à Vincent JAegli	•		
25	<b>Vincent JÜRTER</b>		•		
26	<b>Jean-Pierre ISSENHUTH</b>		•		

Accusé de réception en préfecture  
067-200067924-20230222-2023-009-DE  
Date de télétransmission : 06/03/2023  
Date de réception préfecture : 06/03/2023

27	Vincent JAEGLI		•		
28	Steve JECKO	Procuration à Éric KLETHI	•		
29	Laurent JEHL		•		
30	David JOURNET	Procuration à Benoit DINTRICH	•		
31	Marie-Berthe KERN		•		
32	Audrey KISTNER		•		
33	Éric KLETHI		•		
34	Jean-Jacques KNOPF		•		
35	Julien KOEGLER		•		
36	Daniel KOEHLER	Procuration à M.-Thérèse BREGAND	•		
37	Françoise KOPFF-HUBER	Procuration à Martine HEYM	•		
38	Anne-Marie LUTZ		•		
39	Isabelle MISME		•		
40	Brigitte NEITER	Suppléée par Arnaud HUSSELSTEIN	•		
41	Pascal NOTHISEN		•		
42	Jean-Marie ROHMER		•		
43	Philippe ROME		•		
44	Stéphane SCHAAL		•		
45	Rémy SCHENK		•		
46	Denis SCHULTZ		•		
47	Florence SCHWARTZ	Procuration à Nathalie GARBACIAK	•		
48	Alain STENGER		•		
49	Aurélie STORCK	Proc. à Maïke DELOULE-HAMM	•		
50	Christian STRIEBEL		•		
51	Anny SUR-RIEGEL	Procuration à Denis SCHULTZ	•		
52	Valérie VALIAMÉ		•		
53	Annette WAGNER		•		
54	Claude WEIL		•		
55	Fernand WILLMANN		•		
56	Jacky WOLFARTH		•		
<b>TOTAL DES SUFFRAGES EXPRIMÉS</b>			<b>56</b>	<b>0</b>	<b>néant</b>
			Vote pour	Vote contre	Abstention

Etaients absents excusés, sans avoir donné de procuration :

M. Bruno BARTHELMÉ

M. Philippe BRAUN

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CANTON D'ERSTEIN

Extrait du procès-verbal des délibérations  
du Conseil de Communauté

DÉLIBÉRATION  
2023-010

Nombre de conseillers en exercice : 58  
Nombre de conseillers titulaires présents : 44  
Nombre de conseillers titulaires absents : 14

- conseillers suppléés : 2
- procurations : 10
- absents excusés : 2

**SÉANCE DU  
MERCREDI 22 FEVRIER 2023**

sous la présidence de M. Stéphane SCHAAL,  
*Président de la Communauté de Communes du Canton d'Erstein*

## Point 6.2

### **VIE ASSOCIATIVE et SOLIDARITÉS - VIE ASSOCIATIVE - Proposition d'évolution des dispositifs de soutien existants**

M. Jacky WOLFARTH, Vice-Président, présente des premiers éléments de bilan s'agissant de la politique de soutien à la vie associative.

Dispositifs de soutien	2019	2020	2021	2022
aux activités régulières et permanentes-jeunes	27 590,00 €	21 110,00 €	19 640,00 €	20 790,00 €
à la location de chapiteaux	5 239,00 €	1 615,00 €	600,00 €	2 518,00 €
à la vie associative	56 000,00 €	112 357,00 €	107 351,00 €	111 937,00 €
aux opérations d'investissement ( <i>petit équipement et travaux sur bâti</i> )	56 986,00 €	0 €	52 488,04 €	4 423,87 €
<b>TOTAL</b>	<b>145 815,00 €</b>	<b>135 082,00 €</b>	<b>180 079,04 €</b>	<b>139 668,87 €</b>

Il expose que la Commission Vie associative et Solidarités réunie le 26 janvier 2023 a formulé les propositions suivantes qui ont recueilli un avis favorable du Bureau réuni le 1<sup>er</sup> février 2023.

### 1. Reconstitution de dispositifs existants

Aides	Conditions	Modalités	Montants
<b>Aide aux activités régulières et permanentes</b>	Subvention dépendante du nombre de jeunes ayant participé aux activités	Un subventionnement par saison ou par an	Jusqu'à 50 jeunes : 10 €/jeune De 51 à 75 jeunes : 550 € De 76 à 100 jeunes : 600 € + de 100 jeunes : 650 €

Aides	Conditions	Modalités	Montants
<b>Prêt de matériel et soutien à la location de chapiteaux</b>	Prêt selon disponibilité du matériel ou soutien à la location de chapiteaux	Demande avant le 1 <sup>er</sup> novembre et une fois l'an par association du territoire	Prêt gratuit. Si location, le montant est de 4 €/m <sup>2</sup> , avec un maxi annuel de 600 €

### 2. Modification des modalités d'attribution

Aides	Conditions	Modalités	Montants
<b>Soutien à la vie associative</b>	L'attribution de l'enveloppe après avis du maire pour le fonctionnement de manifestations communales et sur présentation d'un plan de financement prévisionnel	Demandes formulées auprès de la CCCE qui verse le montant directement aux bénéficiaires sur présentation des factures acquittées.  Obligation de faire figurer le logo de la CCCE sur tous supports de communication	Plafonnée à 2 000 € par commune et par an

Avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2023, ce dispositif concernera des aides au fonctionnement uniquement pour l'organisation de manifestations, avec obligation de faire figurer le logo de l'intercommunalité sur tous les supports de communication.

### 3. Rappel des subventions d'aide à l'investissement (enveloppe annuelle de 300 000 €)

Dispositif N°1	Conditions	Modalités	Montants
<b>Aide à l'équipement</b>	Acquisition d'équipement directement <b>en lien avec la pratique associative</b>	Sont exclus tous équipements courants	Participation de 15 %, avec un maximum annuel de 1 500 €

Accusé de réception en préfecture  
067-200067924-20230222-2023-010-DE  
Date de télétransmission : 08/03/2023  
Date de réception préfecture : 08/03/2023

Dispositif N° 2	Conditions	Modalités	Montants
<b>Soutien à l'investissement</b>	L'investissement ne porte que sur les travaux de bâtiments répertoriés	Cofinancement complémentaire à une participation communale Montant de travaux subventionnables plafonnés à 300 000 € TTC	Participation de 15 % pour les bâtiments communaux Participation de 30 % pour les bâtiments associatifs

et proposition de création d'un nouveau dispositif à effet au 1<sup>er</sup> janvier 2023 dans la même enveloppe budgétaire

Dispositif N°3	Conditions	Contraintes	Montants
<b>Soutien à l'investissement « Développement durable »</b>	Réalisation d'un projet améliorant les performances énergétiques. Attribution sur présentation d'un plan de financement prévisionnel	Uniquement des structures associatives et communales à finalité associative. Un projet par année et par association. Versement sur présentation des factures.	Soutien de 15 % sur la partie « énergie renouvelable » du projet, avec plafonnement des travaux à 30 000 € TTC soit 4 500 € maximum (non cumulable avec le soutien à l'investissement)

Après délibération, le Conseil Communautaire décide à l'unanimité d'adopter l'ensemble du dispositif de soutien tel que présenté ci-après :

	Aides	Conditions	Modalités	Montants
1	<b>Aide aux activités régulières et permanentes</b>	Subvention dépendante du nombre de jeunes ayant participé aux activités.	Un subventionnement par saison ou par an.	Jusqu'à 50 jeunes : 10 € / jeune De 51 à 75 jeunes : 550 € De 76 à 100 jeunes : 600 € + de 100 jeunes : 650 €
2	<b>Prêt de matériel et soutien à la location de chapiteaux</b>	Prêt selon disponibilité du matériel ou soutien à la location de chapiteaux.	Demande avant le 1 <sup>er</sup> novembre et une fois l'an par association du territoire.	Prêt gratuit. Si location, le montant est de 4 €/m <sup>2</sup> , avec un maxi annuel de 600 €.

3	<b>Soutien à la vie associative</b>	Attribution de l'enveloppe après avis du maire pour le fonctionnement de manifestations communales et sur présentation d'un plan de financement prévisionnel.	Demandes formulées auprès de la CCCE qui verse le montant directement aux bénéficiaires sur présentation des factures acquittées. Obligation de faire figurer le logo de la CCCE sur tous supports de communication.	Plafonné à 2 000 € par commune et par an.
	<b>Aide à l'équipement</b>	Acquisition d'équipement directement <b>en lien avec la pratique associative.</b>	Sont exclus tous équipements courants.	Participation de 15 %, avec un maximum annuel de 1 500 €.
4	<b>Soutien à l'investissement</b>	L'investissement ne porte que sur les travaux de bâtiments répertoriés.	Cofinancement complémentaire à une participation communale. Montant subventionnable plafonné à 300 000 € TTC.	Participation de 15 % pour les bâtiments communaux. Participation de 30 % pour les bâtiments associatifs.
	<b>Soutien à l'investissement « Développement durable »</b>	Réalisation d'un projet améliorant les performances énergétiques. Attribution sur présentation d'un plan de financement prévisionnel.	Uniquement des structures associatives et communales à finalité associative Un projet par année et par association. Versement sur présentation des factures acquittées.	Soutien de 15 % sur la partie « énergie renouvelable » du projet avec plafonnement des travaux à 30 000 € TTC soit 4 500 € maximum (non cumulable avec le soutien à l'investissement).



**Pour extrait conforme**  
**Fait à BENFELD, le 23 février 2023**  
**Le Président,**  
**Stéphane SCHAAL**

Ont pris part au vote :

	Prénom Nom		Vote pour	Vote contre	Abstention
	Bruno BARTHELMÉ	Absent excusé			
1	<b>Françoise BETZ</b>		•		
2	<b>Brigitte BIMBOES</b>		•		
3	Caroline BRAUN	Procuration à Alain STENGER	•		
	Philippe BRAUN	Absent excusé			
4	<b>M.-Thérèse BREGAND</b>		•		
5	<b>Jean-Jacques BREITEL</b>		•		
6	<b>Christophe BREYSACH</b>		•		
7	Estelle BRONN	Suppléée par Caroline DINDAULT	•		
8	<b>Céline CONTAL</b>		•		
9	<b>Maïke DELOULE-HAMM</b>		•		
10	<b>Benoît DINTRICH</b>		•		
11	<b>Caroline ECKENFELDER</b>		•		
12	<b>René EGGERMANN</b>		•		
13	<b>Stanis EKMAN</b>		•		
14	<b>Audrey FRINDEL</b>		•		
15	<b>Guillaume FORGIARINI</b>		•		
16	<b>Christian FOUGOU</b>		•		
17	<b>Nathalie GARBACIAK</b>		•		
18	<b>Grégory GILGENMANN</b>		•		
19	<b>Patrick GIRARD</b>		•		
20	Stéphanie GUIMIER	Procuration à Jacky WOLFARTH	•		
21	<b>Monique HEILBRONN</b>		•		
22	<b>Claude HERTRICH</b>		•		
23	<b>Martine HEYM</b>		•		
24	Marianne HORNY-GONIER	Procuration à Vincent JAEGLI	•		
25	<b>Marthe HURTER</b>		•		
26	<b>Jean-Pierre ISSENHUTH</b>		•		
27	<b>Vincent JAEGLI</b>		•		
28	Steve JECKO	Procuration à Éric KLETHI	•		
29	<b>Laurent JEHL</b>		•		
30	David JOURNET	Procuration à Benoit DINTRICH	•		
31	<b>Marie-Berthe KERN</b>		•		
32	<b>Audrey KISTNER</b>		•		
33	<b>Éric KLETHI</b>		•		
34	<b>Jean-Jacques KNOPF</b>		•		
35	<b>Julien KOEGLER</b>		•		
36	Daniel KOEHLER	Procuration à M.-Thérèse BREGAND	•		
37	Françoise KOPFF-HUBER	Procuration à Martine HEYM	•		
38	<b>Anne-Marie LUTZ</b>		•		
39	<b>Isabelle MISME</b>		•		
40	Brigitte NEITER	Suppléée par Arnaud HUSSELSTEIN	•		
41	<b>Pascal NOTHISEN</b>		•		
42	<b>Jean-Marie ROHMER</b>		•		
43	<b>Philippe ROME</b>		•		
44	<b>Stéphane SCHAAL</b>		•		
45	<b>Remy SCHENK</b>		•		

Accusé de réception en préfecture  
067-200067924-20230312-2023-05  
Date de télétransmission : 06/03/2023  
Date de réception en préfecture : 06/03/2023

46	Denis SCHULTZ		•		
47	Florence SCHWARTZ	Procuration à Nathalie GARBACIAK	•		
48	Alain STENGER		•		
49	Aurélie STORCK	Proc. à Maïke DELOULE-HAMM	•		
50	Christian STRIEBEL		•		
51	Anny SUR-RIEGEL	Procuration à Denis SCHULTZ	•		
52	Valérie VALIAMÉ		•		
53	Annette WAGNER		•		
54	Claude WEIL		•		
55	Fernand WILLMANN		•		
56	Jacky WOLFARTH		•		
<b>TOTAL DES SUFFRAGES EXPRIMÉS</b>			<b>56</b>	<b>0</b>	<b>néant</b>
			Vote pour	Vote contre	Abstention

Etaient absents excusés, sans avoir donné de procuration :

M. Bruno BARTHELMÉ

M. Philippe BRAUN

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CANTON D'ERSTEIN

Extrait du procès-verbal des délibérations  
du Conseil de Communauté

DÉLIBÉRATION  
2023-11.1

Nombre de conseillers en exercice : 58  
Nombre de conseillers titulaires présents : 44  
Nombre de conseillers titulaires absents : 14

- conseillers suppléés : 2
- procurations : 10
- Absents excusés : 2

**SÉANCE DU  
MERCREDI 22 FEVRIER 2023**

sous la présidence de M. Stéphane SCHAAL,  
*Président de la Communauté de Communes du Canton d'Erstein*

## Point 7.1

### **SPORT - CENTRE AQUATIQUE INTERCOMMUNAL - BASSIN NORDIQUE – Avant-projet définitif modifié**

M. Éric KLETHI, Vice-Président rappelle que par délibération du 14 décembre dernier, le Conseil Communautaire a validé l'avant-projet définitif du bassin nordique et le plan de financement établi en fonction de l'estimation prévisionnelle des travaux.

Toutefois, un ajustement du montant de l'avant-projet définitif et, en conséquence du plan de financement, s'avère nécessaire en raison de l'intégration des options retenues (pompe à chaleur et panneaux photovoltaïques) sans déduction de la subvention attendue au titre du dispositif Climaxion.

**Après délibération, le Conseil Communautaire décide :**

- **de prendre acte des rectifications portées à l'estimation prévisionnelle des travaux de l'avant-projet définitif du bassin nordique et au plan de financement qui en découle ;**
- **de retirer la délibération n°2022-164 portant validation de l'avant-projet définitif et du plan de financement ;**
- **d'approuver le projet APD présenté, actualisé, s'élevant à :**

#### PISCINE D'ERSTEIN-APD DÉFINITIVE DU 22/11/2022

	APS du 04/10/2022 Valeur MO	APD du 25/11/2022 Valeur MO	%
<b>TERRASSEMENT-STRUCTURE</b>			
01. DEMOLITION	32 229,00 €	32 775,00 €	
02. TERRASSEMENT	187 728,00 €	193 249,00 €	
03. GROS-OEUVRE	578 662,00 €	595 333,00 €	
04. CHARPENTE BOIS	31 039,00 €	29 709,00 €	
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>829 658,00 €</b>	<b>851 066,00 €</b>	<b>28,67%</b>

Accusé de réception en préfecture  
067-200067924-20230222-2023-011-1-DE  
Date de télétransmission : 24/02/2023  
Date de réception préfecture : 24/02/2023

## ENVELOPPE

05.	COUVERTURE ZINC / ETANCHEITE ZINGUERIE	78 230,00 €	79 498,00 €	
06.	FACADE CREPISSAGE	20 376,00 €	23 940,00 €	
07.	MENUISERIE EXTERIEURE	165 092,00 €	143 882,00 €	
08.	SERRURERIE - METALLERIE	32 753,00 €	33 447,00 €	
<b>SOUS-TOTAL</b>		<b>296 451,00 €</b>	<b>280 767,00 €</b>	<b>9,46%</b>

## ENVELOPPE

09.	MENUISERIE INTERIEURE BOIS	143 542,00 €	123 886,00 €	
10.	REVETEMENT DE SOLS CARRELAGE / RESINE	47 733,00 €	56 991,00 €	
11.	PLATERIE		4 989,00 €	
<b>SOUS-TOTAL</b>		<b>191 275,00 €</b>	<b>185 866,00 €</b>	<b>6,26%</b>

## TERRASSEMENT-STRUCTURE

12.	CHAUFFAGE	218 500,00 €	231 000,00 €	
13.	TRAITEMENT DE L'EAU	285 000,00 €	291 000,00 €	
14.	INSTALLATIONS SANITAIRES	114 000,00 €	135 800,00 €	
15.	ELECTRICITE	114 475,00 €	136 770,00 €	
16.	ASSAINISSEMENT - RESEAUX DIVERS	128 250,00 €	130 950,00 €	
<b>SOUS-TOTAL</b>		<b>860 225,00 €</b>	<b>925 520,00 €</b>	<b>31,18%</b>

## LOTS BASSINS

17.	BASSIN INOX	423 510,00 €	468 427,00 €	
18.	SURVEILLANCE ASSISTEE	0,00 €	0,00 €	
19.	COUVERTURE THERMIQUE	161 500,00 €	164 900,00 €	
20.	TOURNIQUET TRIPODE	28 500,00 €	14 550,00 €	
<b>SOUS-TOTAL</b>		<b>613 510,00 €</b>	<b>647 877,00 €</b>	<b>21,83%</b>

## AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS

21.	VOIRIE - AMENAGEMENTS EXTERIEURS	76 857,00 €	77 257,00 €	
<b>SOUS-TOTAL</b>		<b>76 857,00 €</b>	<b>77 257,00 €</b>	<b>2,60%</b>

<b>TOTAUX HORS TVA</b>	<b>2 867 976,00 €</b>	<b>2 968 353,00 €</b>	<b>100,00%</b>
------------------------	-----------------------	-----------------------	----------------

### Options retenues

POMPE A CHALEUR		210 000,00 €	
PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUE		25 915,00 €	
<b>TOTAUX HORS TVA PLUS OPTIONS</b>	<b>2 867 976,00 €</b>	<b>3 204 268,00 €</b>	

**55 votes pour**  
**1 vote contre (M. René EGGERMANN)**



Pour extrait conforme  
Fait à BENFELD, le 23 février 2023  
Le Président,  
Stéphane SCHAAL

Accusé de réception en préfecture  
067-200067924-20230222-2023-011-1-DE  
Date de télétransmission : 24/02/2023  
Date de réception préfecture : 24/02/2023

Ont pris part au vote :

	Prénom Nom		Vote pour	Vote contre	Abstention
	Bruno BARTHELMÉ	Absent excusé			
1	<b>Françoise BETZ</b>		•		
2	<b>Brigitte BIMBOES</b>		•		
3	Caroline BRAUN	Procuration à Alain STENGER	•		
	Philippe BRAUN	Absent excusé			
4	<b>M.-Thérèse BREGAND</b>		•		
5	<b>Jean-Jacques BREITEL</b>		•		
6	<b>Christophe BREYSACH</b>		•		
7	Estelle BRONN	Suppléée par Caroline DINDAULT	•		
8	<b>Céline CONTAL</b>		•		
9	<b>Maïke DELOULE-HAMM</b>		•		
10	<b>Benoît DINTRICH</b>		•		
11	Caroline ECKENFELDER		•		
12	René EGGERMANN			•	
13	Stanis EKMAN		•		
14	Audrey FRINDEL		•		
15	Guillaume FORGIARINI		•		
16	Christian FOUGOU		•		
17	Nathalie GARBACIAK		•		
18	Grégory GILGENMANN		•		
19	Patrick GIRARD		•		
20	Stéphanie GUIMIER	Procuration à Jacky WOLFARTH	•		
21	Monique HEILBRONN		•		
22	Claude HERTRICH		•		
23	Martine HEYM		•		
24	Marianne HORNY-GONIER	Procuration à Vincent JAEGLI	•		
25	Marthe HURTER		•		
26	Jean-Pierre ISSENHUTH		•		
27	Vincent JAEGLI		•		
28	Steve JECKO	Procuration à Éric KLETHI	•		
29	Laurent JEHL		•		
30	David JOURNET	Procuration à Benoit DINTRICH	•		
31	Marie-Berthe KERN		•		
32	Audrey KISTNER		•		
33	Éric KLETHI		•		
34	Jean-Jacques KNOPF		•		
35	Julien KOEGLER		•		
36	Daniel KOEHLER	Procuration à M.-Thérèse BREGAND	•		
37	Françoise KOPFF-HUBER	Procuration à Martine HEYM	•		
38	Anne-Marie LUTZ		•		
39	Isabelle MISME		•		
40	Brigitte NEITER	Suppléée par Arnaud HUSSELSTEIN	•		
41	Pascal NOTHISEN		•		
42	Jean-Marie ROHMER		•		
43	<b>Philippe ROME</b>		•		
44	<b>Stéphane SCHAAL</b>		•		

Accusé de réception en préfecture  
067-200067924-20230222-2023-0111-DE  
Date de télétransmission : 24/02/2023  
Date de réception en préfecture : 24/02/2023

45	Rémy SCHENK		•		
46	Denis SCHULTZ		•		
47	Florence SCHWARTZ	Procuration à Nathalie GARBACIAK	•		
48	Alain STENGER		•		
49	Aurélie STORCK	Proc. à Maïke DELOULE-HAMM	•		
50	Christian STRIEBEL		•		
51	Anny SUR-RIEGEL	Procuration à Denis SCHULTZ	•		
52	Valérie VALIAMÉ		•		
53	Annette WAGNER		•		
54	Claude WEIL		•		
55	Fernand WILLMANN		•		
56	Jacky WOLFARTH		•		
<b>TOTAL DES SUFFRAGES EXPRIMÉS</b>			<b>55</b>	<b>1</b>	<b>néant</b>
			Vote pour	Vote contre	Abstention

Etaients absents excusés, sans avoir donné de procuration :

M. Bruno BARTHELMÉ

M. Philippe BRAUN

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CANTON D'ERSTEIN

Extrait du procès-verbal des délibérations  
du Conseil de Communauté

DÉLIBÉRATION  
2023-11.2

- Nombre de conseillers en exercice : 58  
Nombre de conseillers titulaires présents : 44  
Nombre de conseillers titulaires absents : 14
- conseillers suppléés : 2
  - procurations : 10
  - Absents excusés : 2

**SÉANCE DU  
MERCREDI 22 FEVRIER 2023**

sous la présidence de M. Stéphane SCHAAL,  
*Président de la Communauté de Communes du Canton d'Erstein*

Point 7.2

## SPORT - CENTRE AQUATIQUE INTERCOMMUNAL - BASSIN NORDIQUE – Plan de financement modifié

M. Éric KLETHI, Vice-Président rappelle que par délibération du 14 décembre dernier, le Conseil Communautaire a validé l'avant-projet définitif du bassin nordique et le plan de financement établi en fonction de l'estimation prévisionnelle des travaux.

Toutefois, un ajustement du montant de l'avant-projet définitif et, en conséquence du plan de financement, s'avère nécessaire en raison de l'intégration des options retenues (pompe à chaleur et panneaux photovoltaïques) sans déduction de la subvention attendue au titre du dispositif Climaxion.

**Après avoir approuvé le projet APD actualisé et le montant des travaux retenus, le Conseil Communautaire décide :**

- de retirer la délibération n°2022-164 portant validation du plan de financement ;
- d'adopter le plan de financement modifié, ci-après détaillé :

Montant des travaux : 3 204 268,00€ H.T

	Montant subvention	Taux	Montant subventionnable
01. Préfecture DETR	640 853,60 €	20%	Dépôt du dossier le 31/01/2023
02. CEA	320 426,80 €	10% minimum	Présenté en réunion février 2023
03. REGION "Soutien aux infrastructure de proximité"	640 853,60 €	20%	Dossier en cours de réalisation
04. REGION "Climaxion"	123 000,00 €	-	210000€ pompe à chaleur Eau/Eau
05. REGION FEADER			
06. REGION Dispositif transition énergétique et environnementale	320 426,80 €	10%	
07. Ligue GRAND-EST de natation Fédération Française de Natation	320 426,80 €	10% minimum	Dispositif projets sportifs fédéraux Plan 5000-ES
<b>TOTAL</b>	<b>2 365 987,60 €</b>		

55 votes pour  
1 vote contre (M. René EGGERMANN)

Pour extrait conforme  
Fait à BENFELD, le 23 février 2023  
Le Président,  
Stéphane SCHAAL

Accusé de réception en préfecture  
067-200067924-20230222-2023-011-2-DE  
Date de télétransmission : 24/02/2023  
Date de réception préfecture : 24/02/2023



Ont pris part au vote :

	Prénom Nom		Vote pour	Vote contre	Abstention
	Bruno BARTHELMÉ	Absent excusé			
1	<b>Françoise BETZ</b>		•		
2	<b>Brigitte BIMBOES</b>		•		
3	Caroline BRAUN	Procuration à Alain STENGER	•		
	Philippe BRAUN	Absent excusé			
4	<b>M.-Thérèse BREGAND</b>		•		
5	<b>Jean-Jacques BREITEL</b>		•		
6	<b>Christophe BREYSACH</b>		•		
7	Estelle BRONN	Suppléée par Caroline DINDAULT	•		
8	<b>Céline CONTAL</b>		•		
9	<b>Maïke DELOULE-HAMM</b>		•		
10	<b>Benoît DINTRICH</b>		•		
11	<b>Caroline ECKENFELDER</b>		•		
12	<b>René EGGERMANN</b>			•	
13	<b>Stanis EKMAN</b>		•		
14	<b>Audrey FRINDEL</b>		•		
15	<b>Guillaume FORGIARINI</b>		•		
16	<b>Christian FOUGOU</b>		•		
17	<b>Nathalie GARBACIAK</b>		•		
18	<b>Grégory GILGENMANN</b>		•		
19	<b>Patrick GIRARD</b>		•		
20	<b>Stéphanie GUIMIER</b>	Procuration à Jacky WOLFARTH	•		
21	<b>Monique HEILBRONN</b>		•		
22	<b>Claude HERTRICH</b>		•		
23	<b>Martine HEYM</b>		•		
24	<b>Marianne HORNY-GONIER</b>	Procuration à Vincent JAEGLI	•		
25	<b>Marthe HURTER</b>		•		
26	<b>Jean-Pierre ISSENHUTH</b>		•		
27	<b>Vincent JAEGLI</b>		•		
28	Steve JECKO	Procuration à Éric KLETHI	•		
29	<b>Laurent JEHL</b>		•		
30	David JOURNET	Procuration à Benoit DINTRICH	•		
31	<b>Marie-Berthe KERN</b>		•		
32	<b>Audrey KISTNER</b>		•		
33	<b>Éric KLETHI</b>		•		
34	<b>Jean-Jacques KNOPF</b>		•		
35	<b>Julien KOEGLER</b>		•		
36	<b>Daniel KOEHLER</b>	Procuration à M.-Thérèse BREGAND	•		
37	Françoise KOPFF-HUBER	Procuration à Martine HEYM	•		
38	<b>Anne-Marie LUTZ</b>		•		
39	<b>Isabelle MISME</b>		•		
40	Brigitte NEITER	Suppléée par Arnaud HUSSELSTEIN	•		
41	<b>Pascal NOTHISEN</b>		•		
42	<b>Jean-Marie ROHMER</b>		•		
43	<b>Philippe ROME</b>		•		
44	<b>Stéphane SCHAAL</b>		•		
45	<b>Rémy SCHENK</b>		•		
46	<b>Arnaud SCHULTZ</b>		•		
47	<b>Florence SCHWARTZ</b>	Procuration à Nathalie GARBACIAK	•		

48	Alain STENGER		•		
49	Aurélie STORCK	Proc. à Maïke DELOULE-HAMM	•		
50	Christian STRIEBEL		•		
51	Anny SUR-RIEGEL	Procuration à Denis SCHULTZ	•		
52	Valérie VALIAMÉ		•		
53	Annette WAGNER		•		
54	Claude WEIL		•		
55	Fernand WILLMANN		•		
56	Jacky WOLFARTH		•		
<b>TOTAL DES SUFFRAGES EXPRIMÉS</b>			<b>55</b>	<b>1</b>	<b>néant</b>
			Vote pour	Vote contre	Abstention

Etaients absents excusés, sans avoir donné de procuration :

M. Bruno BARTHELMÉ

M. Philippe BRAUN

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CANTON D'ERSTEIN

Extrait du procès-verbal des délibérations  
du Conseil de Communauté

DÉLIBÉRATION  
2023-012

Nombre de conseillers en exercice : 58  
Nombre de conseillers titulaires présents : 44  
Nombre de conseillers titulaires absents : 14

- conseillers suppléés : 2
- procurations : 10
- absents excusés : 2

**SÉANCE DU  
MERCREDI 22 FEVRIER 2023**

sous la présidence de M. Stéphane SCHAAL,  
*Président de la Communauté de Communes du Canton d'Erstein*

## Point 8

### **ÉNERGIES - Accompagnement Alter Alsace Energies - Conseiller en Énergie Partagé**

En l'absence excusée de Mme Marianne HORNY-GONIER, Vice-Présidente, le Président expose que la mission de Conseil en Energie Partagé vise les objectifs suivants :

- Accompagnement à l'optimisation énergétique du patrimoine bâti et de l'éclairage public ;
- Réduction des consommations pour rendre disponible une part du budget anciennement dédié aux énergies.

Elle se déroule sur une période de 3 ans et se décompose en trois phases :

- Année 1 = sobriété énergétique ;
- Année 2 = efficacité énergétique ;
- Année 3 = énergies renouvelables.

Année 1 - sobriété énergétique :

- Visites techniques des bâtiments et sensibilisation des occupants (3 journées) ;
- Mise à disposition d'un outil de suivi et d'analyse des consommations d'énergie.

*À la clé, sensibilisation des occupants, formation des élu(e)s et technicien(ne)s, état des lieux des installations et des consommations, rédaction de fiches d'actions prioritaires.*

Année 2 - efficacité énergétique :

- Analyse de l'enveloppe des bâtiments ;
- Proposition d'un planning de rénovation du patrimoine public ;
- Rédaction du Cahier des Clauses Techniques Particulières pour une action choisie ;
- Accompagnement de la collectivité dans l'analyse des offres.

Année 3 – énergies renouvelables :

- Détection les potentiels ;
- Planification à 2050 ;
- Rédaction du Cahier des Clauses Techniques Particulières pour une action choisie ;
- Accompagnement de la collectivité dans l'analyse des offres.

Le coût de l'accompagnement proposé par l'association Alter Alsace Energies est de 900 € TTC par bâtiment et par année, étant précisé que la CCCE prendrait en charge le suivi d'un bâtiment par commune, en sus de ses propres bâtiments retenus.

Après délibération, le Conseil Communautaire décide unanimement :

- d'approuver la convention avec l'association Alter Alsace Energies pour la mission de Conseil en Énergie Partagé ;
- de prévoir les crédits nécessaires au budget ;
- d'autoriser le Président à signer ladite convention.



Pour extrait conforme  
Fait à BENFELD, le 23 février 2023  
Le Président,  
Stéphane SCHAAL

Ont pris part au vote :

	Prénom Nom		Vote pour	Vote contre	Abstention
	Bruno BARTHELMÉ	Absent excusé			
1	Françoise BETZ		•		
2	Brigitte BIMBOES		•		
3	Caroline BRAUN	Procuration à Alain STENGER	•		
	Philippe BRAUN	Absent excusé			
4	M.-Thérèse BREGAND		•		
5	Jean-Jacques BREITEL		•		
6	Christophe BREYSACH		•		
7	Estelle BRONN	Suppléée par Caroline DINDAULT	•		
8	Céline CONTAL		•		
9	Maïke DELOULE-HAMM		•		
10	Benoît DINTRICH		•		
11	Caroline ECKENFELDER		•		
12	René EGGERMANN		•		
13	Stanis EKMAN		•		
14	Audrey FRINDEL		•		
15	Guillaume FORGIARINI		•		
16	Christian FOUGOU		•		
17	Nathalie GARBACIAK		•		
18	Grégory GILGENMANN		•		
19	Patrick GIRARD		•		
	Monique GUIMIER	Procuration à Jacky WOLFARTH	•		
	Monique HILBRONN		•		

Accusé de réception en préfecture  
067-200067924-20230222-20230112-D  
Date de télétransmission : 06/03/2023  
Date de réception en préfecture : 06/03/2023

22	<b>Claude HERTRICH</b>		•		
23	<b>Martine HEYM</b>		•		
24	Marianne HORNY-GONIER	Procuration à Vincent JAEGLI	•		
25	<b>Marthe HURTER</b>		•		
26	<b>Jean-Pierre ISSENHUTH</b>		•		
27	<b>Vincent JAEGLI</b>		•		
28	Steve JECKO	Procuration à Éric KLETHI	•		
29	<b>Laurent JEHL</b>		•		
30	David JOURNET	Procuration à Benoit DINTRICH	•		
31	<b>Marie-Berthe KERN</b>		•		
32	<b>Audrey KISTNER</b>		•		
33	<b>Éric KLETHI</b>		•		
34	<b>Jean-Jacques KNOPF</b>		•		
35	<b>Julien KOEGLER</b>		•		
36	Daniel KOEHLER	Procuration à M.-Thérèse BREGAND	•		
37	Françoise KOPFF-HUBER	Procuration à Martine HEYM	•		
38	<b>Anne-Marie LUTZ</b>		•		
39	<b>Isabelle MISME</b>		•		
40	Brigitte NEITER	Suppléée par Arnaud HUSSELSTEIN	•		
41	<b>Pascal NOTHISEN</b>		•		
42	<b>Jean-Marie ROHMER</b>		•		
43	<b>Philippe ROME</b>		•		
44	<b>Stéphane SCHAAL</b>		•		
45	<b>Rémy SCHENK</b>		•		
46	<b>Denis SCHULTZ</b>		•		
47	Florence SCHWARTZ	Procuration à Nathalie GARBACIAK	•		
48	<b>Alain STENGER</b>		•		
49	Aurélie STORCK	Proc. à Maïke DELOULE-HAMM	•		
50	<b>Christian STRIEBEL</b>		•		
51	Anny SUR-RIEGEL	Procuration à Denis SCHULTZ	•		
52	<b>Valérie VALIAMÉ</b>		•		
53	<b>Annette WAGNER</b>		•		
54	<b>Claude WEIL</b>		•		
55	<b>Fernand WILLMANN</b>		•		
56	<b>Jacky WOLFARTH</b>		•		
<b>TOTAL DES SUFFRAGES EXPRIMÉS</b>			<b>56</b>	<b>0</b>	<b>néant</b>
			Vote pour	Vote contre	Abstention

Étaient absents excusés, sans avoir donné de procuration :

M. Bruno BARTHELMÉ

M. Philippe BRAUN

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CANTON D'ERSTEIN

Extrait du procès-verbal des délibérations  
du Conseil de Communauté

DÉLIBÉRATION  
2023-013

Nombre de conseillers en exercice : 58  
Nombre de conseillers titulaires présents : 44  
Nombre de conseillers titulaires absents : 14

- conseillers supplés : 2
- procurations : 10
- absents excusés : 2

**SÉANCE DU  
MERCREDI 22 FEVRIER 2023**

sous la présidence de M. Stéphane SCHAAL,  
*Président de la Communauté de Communes du Canton d'Erstein*

## Point 9

### **ÉNERGIES - Accompagnement Alter Alsace Energies - Développement des projets photovoltaïques**

En l'absence excusée de Mme Marianne HORNY-GONIER, Vice-Présidente, le Président expose que cette action s'inscrit dans la continuité de l'étude de potentiel de développement du solaire photovoltaïque initiée par la CCCE. Il est proposé de la poursuivre avec le concours de l'association Alter Alsace Energies.

Trois phases sont prévues :

#### 1. Phase d'émergence

- Réunion d'information auprès des maires (08/03) ;
- Animation de groupes de travail avec 3 ateliers pour monter en compétence ;
- Rencontre et échanges avec les gestionnaires des réseaux de distribution.

#### 2a. Phase de structuration – option Autoconsommation collective (ACC) patrimoniale

- Accompagnement technique et financier  
Mise à jour et actualisation des données de l'étude de potentiel en tenant compte du projet d'ACC.
- Accompagnement juridique  
Contractualisation entre la structure porteuse (Personne Morale Organisatrice) et le gestionnaire de réseau ;  
Accompagnement dans les échanges avec le gestionnaire de réseau et les démarches à effectuer.
- Accompagnement communication  
Aide à la construction d'un plan de communication pour tenir informé les citoyens et élu(e)s intéressé(e)s au fur et à mesure de l'avancement du projet.

#### 2b. Phase de structuration – option Autoconsommation collective (AAC) ouverte

- Réunion publique  
Objectif : informer les citoyens sur la possibilité qu'ils ont d'être partie prenante du projet en investissant et/ou en devenant client.
- Rencontre avec les acteurs économiques  
Travail particulier à mener avec les acteurs économiques pour équilibrer au mieux les consommations ;

Accompagnement dans les échanges avec le gestionnaire de réseau et les démarches à effectuer.

- Accompagnement juridique  
Tous les participants au projet devront être liés entre eux au sein de la Personne Morale Organisatrice (PMO) ;  
Accompagnement dans la réflexion sur la forme de la PMO et son organisation interne, dans la discussion avec les autres parties prenantes ;  
Accompagnement dans la recherche de bureaux d'études à même de formaliser les statuts.
- Accompagnement technique et financier.
- Accompagnement communication.

### 3. Phase de suivi

- Assistance à la sélection du maître d'œuvre  
Accompagnement dans la proposition de critères techniques pertinents pour la rédaction d'un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) ;  
Relecture de l'AMI ;  
Relecture des offres des répondants afin d'émettre des avis détaillés.

Le coût de l'accompagnement se décompose ainsi :

- Phase d'émergence = 1 925,00 € TTC ;
- Phase de structuration – option ACC patrimoniale = 1 400,00 € TTC ;
- Phase de structuration – option ACC ouverte = 2 888,00 € TTC ;
- Phase de suivi = 785,50 € TTC ;

Ces montants tiennent compte de la déduction du financement apporté par l'ADEME et la Région Grand Est et s'élèvent à un total de 6 998,50 € TTC, aides déduites.

Après délibération, le Conseil Communautaire décide unanimement :

- d'approuver la convention avec l'association Alter Alsace Energies pour la mission d'accompagnement au développement de projets photovoltaïques en autoconsommation collective ;
- de prévoir les crédits nécessaires au budget ;
- d'autoriser le Président à signer ladite convention.



Pour extrait conforme  
Fait à BENFELD, le 23 février 2023  
Le Président,  
**Stéphane SCHAAL**

Ont pris part au vote :

	Prénom Nom		Vote pour	Vote contre	Abstention
	Bruno BARTHELMÉ	Absent excusé			
1	<b>Françoise BETZ</b>		•		
2	<b>Brigitte BIMBOES</b>		•		
3	Caroline BRAUN	Procuration à Alain STENGER	•		
	Philippe BRAUN	Absent excusé			
4	<b>M.-Thérèse BREGAND</b>		•		
5	<b>Jean-Jacques BREITEL</b>		•		
6	<b>Christophe BREYSACH</b>		•		
7	Estelle BRONN	Suppléée par Caroline DINDAULT	•		
8	<b>Céline CONTAL</b>		•		
9	<b>Maïke DELOULE-HAMM</b>		•		
10	<b>Benoît DINTRICH</b>		•		
11	<b>Caroline ECKENFELDER</b>		•		
12	<b>René EGGERMANN</b>		•		
13	<b>Stanis EKMAN</b>		•		
14	<b>Audrey FRINDEL</b>		•		
15	<b>Guillaume FORGIARINI</b>		•		
16	<b>Christian FOUGOU</b>		•		
17	<b>Nathalie GARBACIAK</b>		•		
18	<b>Grégory GILGENMANN</b>		•		
19	<b>Patrick GIRARD</b>		•		
20	Stéphanie GUIMIER	Procuration à Jacky WOLFARTH	•		
21	<b>Monique HEILBRONN</b>		•		
22	<b>Claude HERTRICH</b>		•		
23	<b>Martine HEYM</b>		•		
24	Marianne HORNY-GONIER	Procuration à Vincent JAEGLI	•		
25	<b>Marthe HURTER</b>		•		
26	<b>Jean-Pierre ISSENHUTH</b>		•		
27	<b>Vincent JAEGLI</b>		•		
28	Steve JECKO	Procuration à Éric KLETHI	•		
29	<b>Laurent JEHL</b>		•		
30	David JOURNET	Procuration à Benoît DINTRICH	•		
31	<b>Marie-Berthe KERN</b>		•		
32	<b>Audrey KISTNER</b>		•		
33	<b>Éric KLETHI</b>		•		
34	<b>Jean-Jacques KNOPF</b>		•		
35	<b>Julien KOEGLER</b>		•		
36	Daniel KOEHLER	Procuration à M.-Thérèse BREGAND	•		
37	Françoise KOPFF-HUBER	Procuration à Martine HEYM	•		
38	<b>Anne-Marie LUTZ</b>		•		
39	<b>Isabelle MISME</b>		•		
40	Brigitte NEITER	Suppléée par Arnaud HUSSELSTEIN	•		
41	<b>Pascal NOTHISEN</b>		•		
42	<b>Jean-Marie ROHMER</b>		•		
43	<b>Philippe ROME</b>		•		
44	<b>Stéphane SCHAAL</b>		•		
45	<b>Rémy SCHENK</b>		•		

Accusé de réception en préfecture  
067-200067924\_20230222-2023-013-DE  
Date de télétransmission : 09/03/2023  
Date de réception préfecture : 06/03/2023

46	Denis SCHULTZ		•		
47	Florence SCHWARTZ	Procuration à Nathalie GARBACIAK	•		
48	Alain STENGER		•		
49	Aurélie STORCK	Proc. à Maïke DELOULE-HAMM	•		
50	Christian STRIEBEL		•		
51	Anny SUR-RIEGEL	Procuration à Denis SCHULTZ	•		
52	Valérie VALIAMÉ		•		
53	Annette WAGNER		•		
54	Claude WEIL		•		
55	Fernand WILLMANN		•		
56	Jacky WOLFARTH		•		
<b>TOTAL DES SUFFRAGES EXPRIMÉS</b>			<b>56</b>	<b>0</b>	<b>néant</b>
			Vote pour	Vote contre	Abstention

Etaient absents excusés, sans avoir donné de procuration :

M. Bruno BARTHELMÉ

M. Philippe BRAUN

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CANTON D'ERSTEIN

Extrait du procès-verbal des délibérations  
du Conseil de Communauté

DÉLIBÉRATION  
2023-014

Nombre de conseillers en exercice : 58  
Nombre de conseillers titulaires présents : 44  
Nombre de conseillers titulaires absents : 14

- conseillers suppléés : 2
- procurations : 10
- absents excusés : 2

**SÉANCE DU  
MERCREDI 22 FEVRIER 2023**

sous la présidence de M. Stéphane SCHAAL,  
*Président de la Communauté de Communes du Canton d'Erstein*

## Point 10

### **DECHETS MENAGERS - Pays d'Erstein - Participation à la collecte associative des vieux papiers - Année 2023**

Entendu les explications données par M. Laurent JEHL, Vice-Président,  
le Conseil Communautaire décide unanimement de maintenir pour l'année 2023 le niveau de la  
subvention versée aux associations dans le cadre de la collecte en porte à porte des vieux papiers, fixé à  
50,00 € par tonne de papier collecté.

Pour mémoire : environ 300 tonnes de vieux papiers collectés par an par les associations sur le secteur du  
Pays d'Erstein, soit un montant total de subvention versé d'environ 15.000 €.



Pour extrait conforme  
Fait à BENFELD, le 23 février 2023  
Le Président,  
Stéphane SCHAAL

Ont pris part au vote :

	Prénom Nom		Vote pour	Vote contre	Abstention
	Bruno BARTHELMÉ	Absent excusé			
1	<b>Françoise BETZ</b>		•		
2	<b>Brigitte BIMBOES</b>		•		
3	Caroline BRAUN	Procuration à Alain STENGER	•		
	Philippe BRAUN	Absent excusé			
4	<b>M.-Thérèse BREGAND</b>		•		
5	<b>Jean-Jacques BREITEL</b>		•		
6	<b>Christophe BREYSACH</b>		•		
7	Estelle BRONN	Suppléée par Caroline DINDAULT	•		
8	<b>Céline CONTAL</b>		•		
9	<b>Maike DELOULE-HAMM</b>		•		
10	<b>Benoît DINTRICH</b>		•		
11	<b>Caroline ECKENFELDER</b>		•		
12	<b>René EGGERMANN</b>		•		
13	<b>Stanis EKMAN</b>		•		
14	<b>Audrey FRINDEL</b>		•		
15	<b>Guillaume FORGIARINI</b>		•		
16	<b>Christian FOUGOU</b>		•		
17	<b>Nathalie GARBACIAK</b>		•		
18	<b>Grégory GILGENMANN</b>		•		
19	<b>Patrick GIRARD</b>		•		
20	Stéphanie GUIMIER	Procuration à Jacky WOLFARTH	•		
21	<b>Monique HEILBRONN</b>		•		
22	<b>Claude HERTRICH</b>		•		
23	<b>Martine HEYM</b>		•		
24	Marianne HORNY-GONIER	Procuration à Vincent JAEGLI	•		
25	<b>Marthe HURTER</b>		•		
26	<b>Jean-Pierre ISSENHUTH</b>		•		
27	<b>Vincent JAEGLI</b>		•		
28	Steve JECKO	Procuration à Éric KLETHI	•		
29	<b>Laurent JEHL</b>		•		
30	David JOURNET	Procuration à Benoit DINTRICH	•		
31	<b>Marie-Berthe KERN</b>		•		
32	<b>Audrey KISTNER</b>		•		
33	<b>Éric KLETHI</b>		•		
34	<b>Jean-Jacques KNOPF</b>		•		
35	<b>Julien KOEGLER</b>		•		
36	Daniel KOEHLER	Procuration à M.-Thérèse BREGAND	•		
37	Françoise KOPFF-HUBER	Procuration à Martine HEYM	•		
38	<b>Anne-Marie LUTZ</b>		•		
39	<b>Isabelle MISME</b>		•		
40	Brigitte NEITER	Suppléée par Arnaud HUSSELSTEIN	•		
41	<b>Pascal NOTHISEN</b>		•		
42	<b>Jean-Marie ROHMER</b>		•		
43	<b>Philippe ROME</b>		•		
44	<b>Stéphane SCHAAL</b>		•		
45	<b>Rémy SCHENK</b>		•		

Accusé de réception en préfecture  
067-200067924-20230332-2023-014-DE  
Date de télétransmission : 06/03/2023  
Date de réception préfecture : 06/03/2023

46	<b>Denis SCHULTZ</b>		•		
47	Florence SCHWARTZ	Procuration à Nathalie GARBACIAK	•		
48	<b>Alain STENGER</b>		•		
49	Aurélie STORCK	Proc. à Maïke DELOULE-HAMM	•		
50	<b>Christian STRIEBEL</b>		•		
51	Anny SUR-RIEGEL	Procuration à Denis SCHULTZ	•		
52	<b>Valérie VALIAMÉ</b>		•		
53	<b>Annette WAGNER</b>		•		
54	<b>Claude WEIL</b>		•		
55	<b>Fernand WILLMANN</b>		•		
56	<b>Jacky WOLFARTH</b>		•		
<b>TOTAL DES SUFFRAGES EXPRIMÉS</b>			<b>56</b>	<b>0</b>	<b>néant</b>
			Vote pour	Vote contre	Abstention

Etaients absents excusés, sans avoir donné de procuration :

M. Bruno BARTHELMÉ

M. Philippe BRAUN